Proposition aux artistes et organismes

EGLATS D'ARTS

APPEL DE PROJETS ARTISTIQUES



APPEL DE PROJETS ARTISTIQUES

ÉCLATS D'ARTS

Le projet Éclats d'Arts a pour objectif de faire du Centre d'arts visuels de Magog (CAVM) un lieu de référence en arts visuels, tout en renforçant son rôle comme moteur culturel et espace de dialogue créatif au sein de la communauté.

Dans cette optique, nous invitons les artistes et organismes culturels à soumettre leurs propositions afin de contribuer à ce projet dynamique et inclusif.

Nous encourageons particulièrement les soumissions créatives, innovantes et ouvertes, qui visent à enrichir l'offre culturelle de la région et à établir un dialogue artistique significatif avec la population.

Le projet peut autant se dérouler à l'extérieur des murs qu'à l'intérieur même du CAVM.

Le CAVM est un lieu culturel emblématique qui regroupe les organismes d'arts visuels de Magog. Il comprend une galerie d'art ainsi que le Musée international d'art naïf, offrant des expositions permanentes et thématiques.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- Artistes résidents et organismes de la MRC Memphrémagog
- Membre actif d'un organisme culturel admis par la Ville de Magog

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la MRC Memphrémagog et de la Ville de Magog, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives culturelles.











Entente de développement culturel



LES ARTISTES

- Accroître leur visibilité et établir des connexions avec un public plus large
- Stimuler la promotion et la vente de leurs créations

LA CºMMUNAUTÉ

- Faciliter l'accès à des expositions et événements culturels diversifiés
- Sensibiliser le public aux arts visuels et renforcer l'appréciation de la culture locale

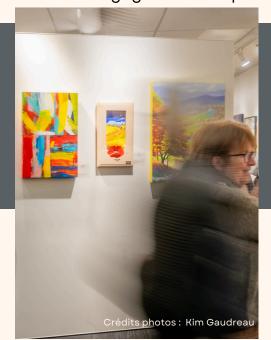
LA VILLE DE MAGºG

- Renforcer l'offre culturelle et élargir la diversité des expériences culturelles
- Mettre en valeur la position de Magog comme pôle culturel dynamique et engagé

ENVELºPPE TºTALE DE 13 000 \$ DÉPENSES ADMISSIBLES:

- Frais de location d'équipements ou de locaux autres que municipaux;
- Coûts d'achat de matériel ou d'équipements autres que municipaux;
- Coûts de main-d'œuvre temporaire, d'honoraires et de frais de services;
- Professionnels autres que municipaux;

Montant taxes nettes (taxes non remboursées à la fin de l'année) La Ville s'engage à faire la promotion de la série d'activités sélectionnées.



DISCIPLINES RECHERCHÉES:

- Arts de la scène (musique, théâtre, danse, humour, arts du cirque, etc.)
- Arts numériques
- Littérature et poésie
- Arts visuels*
- *Prendre note que le calendrier d'exposition est complet pour 2025.

Tous les projets reçus avant la date limite de tombée et répondant aux critères d'admissibilités seront analysés en comité de sélection.

Annonce des projets retenus : avril 2025

Réalisation des projets entre : juin et novembre 2025

Proposition aux artistes et organismes

POUR DÉPOSER UN PROJET DOCUMENTS OBLIGATOIRES:

- Description du projet
- Lien avec les retombées souhaitées
- Plan et échéancier
- Budget détaillé
- Pour les artistes portfolios ou CV
- Lettres de soutien ou de partenariat (si applicable)

Faire parvenir les documents obligatoires à l'adresse suivante: loisirsculture@ville.magog.qc.ca



Pour les dossier de plus de 8 Mo, veuillez utiliser WeTransfer.

